

Disciplines accueillies et partenariats

RUGBY : Pôle Espoir, Section sportive (composante masculine et féminine)

HOCKEY SUR GLACE : Dijon Hockey Club (centre de formation)

FOOTBALL : section sportive (ASPTT Dijon Football), DFCO féminin

EQUITATION : Etrier de Bourgogne (Sport études excellence / Site d'Excellence sportive)

HANDBALL / JUDO / ROLLER : Pôles Espoirs

LUTTE : Pôle France

TENNIS : ALC Longvic

BASKET-BALL : JDA (centre de formation), DAD21

WATER-POLO : Chenôve Natation

FUTSAL : section sportive [ouverture rentrée 2017]



L'UNSS Le sport au lycée Hippolyte-Fontaine, c'est aussi l'UNSS (Union nationale du sport scolaire) : Football/Futsal — Rugby — Volleyball — Musculation — Arts martiaux

Elèves de formations sportives non conventionnelles ou évoluant en sport amateur, partenaires d'entraînement

Leur qualité mérite d'être précisée à l'inscription. Ils peuvent, à l'appui d'un document attestant de leur statut et niveau de compétition, être versés dans une classe à horaire aménagé et bénéficier de mesures de bienveillance quant aux absences pour compétition.



Merci aux élèves qui ont accepté de figurer sur ce document :

Zani DEMSELE — P.E. Rugby 2016 (Équipe de France M18)

Théo VIGOREUX — Pôle Régional Tir 2017 — Tir

Sportif Nuisson — champion de France tir — 10 m

Gaëtan GRIESBACH — SEE Equitation 2016 — vice-

champion de France / concours complet / Tartas 2015

Martin IMHOFF — CFJDA 2016

Romain AUCAIGNE — ALC Longvic Tennis 201

Maël SEDAGONDJI — SSS Football / ASPTT Dijon 2016



L'internat du lycée héberge les élèves des Pôles Espoirs ou France du CREPS, avec priorité d'admission pour les élèves du Pôle Rugby.

Pour plus d'informations, consultez régulièrement la page consacrée aux parcours sport études : <http://www.lyceehfontaine.fr/formations/parcours-sport-etudes>

LYCÉE HIPPOLYTE-FONTAINE



20 Boulevard Voltaire

B.P. 27529

21000 Dijon

Téléphone : 03 80 38 36 00

www.lyceehfontaine.fr

Journée Portes ouvertes
Samedi 18 mars 2017
Au gymnase, de 9h à 12h30

LYCÉE HIPPOLYTE-FONTAINE

Les parcours sport études



2012-2017 :
Les parcours sport études
ont 5 ans !

Disciplines représentées, recrutement et affectation en parcours sport études

Le lycée Hippolyte-Fontaine appartient aux établissements scolarisant les élèves sportifs de haut niveau, à la demande du CREPS et des centres de formation professionnels.

La dominante du rugby est affirmée ; le lycée a d'abord accueilli le Pôle Rugby en 2008 puis sa déclinaison régionale, le CREF Rugby, devenu section sportive à la rentrée 2016. Par ailleurs, le lycée a noué de nombreux partenariats avec des clubs. L'offre sportive est aujourd'hui complète, entre sport de ballon, raquette, patin, équitation, water-polo...



Statuts et niveaux de pratique

Plusieurs sports ont une composante ou une spécificité féminine, et peuvent se décliner en filières « Pôle » (ou haut niveau), en sections sportives et en « partenariats clubs ».

Les élèves sportifs de haut niveau (SHN) sont ceux des pôles France (joueurs appartenant aux équipes de France) ou Espoirs (talents prometteurs) appartenant au CREPS, ainsi que les membres des centres de formation des clubs professionnels. La vocation des Pôles et des centres de formation est de pourvoir les besoins des clubs professionnels et des équipes nationales. Les élèves relèvent du

« Parcours de l'excellence sportive » (PES) par lequel ils poursuivent un double objectif, de réussite scolaire et de progression technique, physique et tactique dans leur pratique (principe de « double excellence »). Leur sollicitation est poussée à l'extrême, entre préparation physique le matin et entraînement terrain l'après-midi, compétitions le weekend et lors de semaines bloquées, déplacements sur le territoire national et à l'étranger...

D'autre part, les élèves de section sportive scolaire et de structures non professionnelles (partenariats clubs) approfondissent leur pratique sportive tout en suivant une scolarité normale. Leurs équipes peuvent toutefois être engagées dans des compétitions régionales, voire inter-régionales. La plupart des formations s'inscrivent dans le principe de double excellence.

Le recrutement

Il se déroule en trois phases, quel que soit le statut de l'élève sportif :

- la détection et les tests de sélection, à l'initiative des clubs et pôles,
- l'examen du dossier de l'élève, à l'initiative du lycée,
- l'affectation, qui ressort des services de l'Education nationale (entrée 2nde GT ou professionnelle) ou du lycée pour les niveaux 1^{ère} et Terminale.

Les premiers contacts avec les formations (fiches de renseignements, dossiers de candidature...) ont lieu à partir de la fin du premier trimestre. Les épreuves de sélection peuvent commencer dès le mois de mars.

Commission établissement

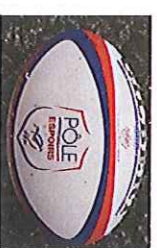
A partir de la mi-mai, les clubs et le CREPS transmettent au lycée les noms des candidats retenus. Une « commission établissement » composée d'enseignants appartenant aux classes où sont scolarisés les élèves sportifs, ainsi que d'un conseiller d'orientation, se réunit, dans chaque voie de formation (générale et technologique, professionnelle) présidée par un personnel de direction.

En cas de demande d'informations complémentaires, la vocation de l'élève et de sa famille est requise. L'acceptation de l'élève par la commission entraîne l'autorisation d'accéder à un parcours sport études.

Affectation en Seconde GT / professionnelle

L'affectation des élèves des sections sportives scolaires et des partenariats clubs ne diffère pas de celle des élèves sortant de troisième. Les élèves demandant une entrée en 2nde professionnelle doivent accomplir un stage découverte dans la spécialité envisagée avant la fin de l'année scolaire.

Pour les élèves SHN, des règles d'affectation dérogatoire existent. Elles concernent les élèves du pôle rugby et des centres de formation. Au préalable, une commission académique étudie et classe les dossiers des élèves SHN soumis par les établissements accueillant les élèves sportifs. Les décisions s'entendent « sous réserve de la validation de l'orientation par les conseils de classe » des collèges d'origine.



Inscription en 1ère et Terminale

Les élèves de 2nde GT / PRO poursuivent leur scolarité dans les classes montantes de l'établissement. Le conseil de classe du troisième trimestre confirme ou annule, de concert avec la structure sportive, leur maintien en parcours sport études.

Les élèves s'inscrivant pour la première fois en 1ère ou en Terminale (séries générales, séries professionnelles) reçoivent un dossier d'inscription courant juin, après validation par la commission établissement et des conseils de classe du troisième trimestre de leurs établissements d'origine.

Classes identifiées à horaires aménagés ou à emplois du temps individualisés

L'aménagement d'emploi du temps est garanti en 2nde GT (deux divisions scolarisent les élèves sportifs), puis en 1ère et Terminale S-SVT et ES. Il s'agit de classes à horaires aménagés.

Si l'accueil d'élèves sportifs est possible dans les filières L, S-SI, STI2D et STL, les aménagements d'emploi du temps ne sont pas garantis, certains cours de spécialité ou en laboratoire ne pouvant être placés hors créneaux d'entraînement. L'emploi du temps est dès lors personnalisé, les cours devant être rattrapés par l'élève.

Les formations de la voie professionnelle accueillant traditionnellement les élèves sportifs, sont les suivantes : Maintenance des équipements industriels (MEI), Dessin industriel / Structures métalliques (DISM), Electrotechnique (MELEC). Compte-tenu des plages d'atelier se déroulant sur la demi-journée, chaque emploi du temps est personnalisé.

Obligations, suivi des élèves sportifs

Le lycée requiert des structures sportives et des familles que l'élève admis dans un parcours sport études suive l'intégralité de son cursus. Les seules « sorties positives » restent le transfert d'un Pôle Espoir à un Pôle France et le recrutement par un club professionnel.

Conformément à l'esprit du PES, le lycée attache beaucoup d'importance au principe de double excellence, assorti de l'obligation pour l'élève d'avoir un comportement exemplaire.

Le lien entre les équipes éducatives, les responsables pédagogiques et, pour les élèves du CREPS, le secrétariat du haut-niveau est permanent (suivi scolaire, orientation...). Les entraîneurs assistent aux conseils de classe et soumettent une appréciation qui est portée au bulletin.